

## L'exil de l'historien.ne. Les archives comme mode de vie

### *Essai*

ÉMILIE MALENFANT

*Doctorante en histoire à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université à Paris (École doctorale d'Histoire moderne et contemporaine), Émilie Malenfant a complété un baccalauréat en histoire (2010) et une maîtrise en histoire (2014) à l'Université de Sherbrooke. Actuellement rattachée au Centre Marc Bloch à Berlin, elle multiplie les séjours de recherche en Allemagne dans le cadre de sa thèse.*

**Résumé :** *Nombreux.euses sont les historien.ne.s qui, lors de leurs études et/ou durant toute leur carrière professionnelle, doivent multiplier les séjours de recherche en archives à l'étranger. Si certains déplacements sont plus courts en temps et en distance, d'autres séjours prolongés relèvent de l'exil. Les mois ou les années passés à l'extérieur du pays ne sont, dans la plupart des cas, pas exempts de difficultés, mais apportent aussi de grandes joies. Divisé en trois principales sections (« Pourquoi partir ? », « Avant de partir » et « Partir »), cet essai n'est pas un portrait exhaustif de cette réalité, mais expose quelques enjeux souvent incontournables.*

**Mots-clés :** *Séjour de recherche; Archives; Thèse; Étranger; Voyage; Formation universitaire; Pratique de l'histoire; Exil.*

Remarque de l'auteure : Ce texte s'inspire évidemment des expériences vécues de l'auteure et ne prétend aucunement fournir un portrait exhaustif ou universel des « exils pour les archives ». Plus encore, il ne s'agit ni d'une brochure informative ni d'un guide exposant la procédure à respecter ou les étapes « officielles » du processus. Au contraire, l'objectif est de toucher à des dimensions plus « humaines » et « concrètes » du travail en archives à l'étranger, lesquelles ne sont habituellement pas abordées dans de tels

documents instructifs. Les expériences personnelles de l’auteure ne représentent donc pas un « cadre limitatif » aux réflexions sur le sujet et encore moins un « modèle », mais plutôt un point de départ à ce texte qu’elle souhaite utile à celles et ceux qui envisagent un tel parcours.

Le travail en archives est un aspect de la discipline historique que l’on apprend principalement de manière empirique, par la pratique. Il n’existe pas de guide ultime ou de mode d’emploi précis. Au sortir d’une formation de premier cycle universitaire en histoire, les étudiant.e.s savent bien ce que constituent les archives, mais la définition du travail avec ces documents n’apparaît pas toujours suffisamment claire. Même au deuxième cycle universitaire, les interrogations sur ces « fameuses » archives demeurent nombreuses pour la plupart des étudiant.e.s. Comment déterminer *quelles* archives utiliser ? Comment avoir *accès* à ces archives ? De quelle *manière* ces archives doivent-elles être *abordées* ? À l’arrivée au doctorat (voire pendant), le travail avec les archives reste un apprentissage continu. Quelle *méthode* s’avère la plus efficace lorsqu’il s’agit de lire et de traiter des centaines de milliers de pages ? Comment savoir où sont *situées* les archives qui ne sont pas aisément repérables ? Comment *analyser* une multitude de documents de manière transversale et cohérente ? Quelle *conclusion* tirer d’une somme considérable de documents épars ? Évidemment, il y a autant de projets de recherche et de thèses qu’il y a de chercheurs et de chercheuses<sup>1</sup>. Difficile, donc, de résumer les éventuelles interrogations auxquelles il est possible de faire face. Plus encore, à chaque période historique étudiée

---

<sup>1</sup> Dans le cadre de ce texte, les termes « historien », « chercheur », « étudiant » — ainsi que, naturellement, « historienne », « chercheuse » et « étudiante » — sont un peu utilisés comme des homonymes. Certains passages concernent certainement plus spécifiquement les étudiant.e.s ou les jeunes chercheur.e.s, mais la réalité globale exposée ici s’applique aussi les historien.ne.s qui ne sont plus étudiant.e.s.

correspond tout un lot de problèmes et d'incertitudes spécifiques. Pourtant, les grandes questions d'*accès* et de *traitement* des données concernent les archives de toute époque. Si l'archive antique revêt souvent un sens plus commun et concret — l'imaginaire collectif étant nourri de ces images de manuscrits poussiéreux et d'objets d'art fascinants qui réfèrent aussi à l'archéologie — elle semble d'emblée quasi inaccessible et impossible à déchiffrer. L'archive plus contemporaine apparaît quant à elle spontanément être plus facile d'accès, étant incarnée par tellement de supports différents que la sélection et le dépouillement représentent une dimension majeure du travail à effectuer. Il y a aussi à considérer, en plus de l'*accès physique*, la réalité de l'*accès au contenu* de ces archives, c'est-à-dire la capacité de les lire en vue de les comprendre. Une fois le document physiquement repéré, le chercheur ou la chercheuse doit parfois maîtriser une langue qui n'est pas la sienne afin de pouvoir le lire. L'apprentissage d'une nouvelle langue — ou encore l'aptitude à déchiffrer certaines calligraphies et à comprendre un langage « vieilli », y compris dans sa propre langue – fait donc aussi partie de la réalité d'un grand nombre d'historien.ne.s.

Plusieurs ouvrages à propos du travail de thèse — motivation à faire une thèse, choix du directeur ou de la directrice, difficultés liées à la rédaction, soutenance, l'après-thèse, etc. — ont été publiés<sup>2</sup>. Quant au travail avec les archives, l'ouvrage le plus reconnu est certainement celui de l'historienne française Arlette Farge, *Le goût de l'archive*<sup>3</sup>. Dans ce livre marquant et célébré dans l'historiographie, l'auteure ne s'intéresse pas seulement

---

<sup>2</sup> Quelques titres : Emmanuelle Berheim et Pierre Noreau (dir.), *La thèse : un guide pour y entrer... et s'en sortir*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2016, 344 p. ; Geneviève Belleville, *Assieds-toi et écris ta thèse ! : trucs pratiques et motivationnels pour la rédaction scientifique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014, 125 p. ; Joan Bolker, *Writing Your Dissertation in Fifteen Minutes a Day: a Guide to Starting, Revising, and Finishing Your Doctoral Thesis*, New York, Holt Paperbacks, 1998, 184 p. ; Umberto Eco, *Comment écrire sa thèse*, Trad. de l'italien par Laurent Cantagrel, Paris, Flammarion, 2016 (éd. It. 1985), 352 p.

<sup>3</sup> Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, Paris, Le Seuil, 1989, 156 p.

au contenu des archives qu'elle utilise — archives judiciaires du XVIII<sup>e</sup> siècle —, mais aussi à la relation physique et sensuelle de l'historien.ne avec les documents. La grande qualité d'écriture et le vocabulaire imagé de l'auteure en font, par moment, un roman d'amour entre l'historienne et ses archives, une histoire de passion à tout le moins. Par ailleurs, le lyrisme de ce texte et certaines envolées passionnées de l'auteure pourrait parfois apparaître comme des portraits embellis du réel travail ardu en archives, mais son écriture habile et intelligente parvient certainement à attendrir même les esprits les plus échauffés par le travail intellectuel et à les réconcilier avec la passion initiale. Or, tant le bel ouvrage d'Arlette Farge que la vaste majorité des écrits actuels concernant le travail historique en archives ou la réalisation de la thèse<sup>4</sup> négligent un aspect souvent incontournable : l'exil<sup>5</sup>. Le terrain décrit par Farge se limite principalement aux Archives nationales (France) ou aux Archives de la Bastille (Bibliothèque de l'Arsenal) alors que la plupart des écrits méthodologiques se concentrent sur le traitement des données à effectuer, une fois les documents en mains. Pourtant, nombre d'historien.ne.s doivent se déplacer d'une ville à l'autre ou d'un continent à l'autre afin de récolter les archives nécessaires à leur étude. Ces exils, dont la durée varie grandement selon le projet, représentent pour plusieurs des passages obligés et signifient tout un lot de gestion et de logistique dont l'apprentissage se fait nécessairement *sur le tas*. Si la représentation que l'on se fait de ces séjours à l'étranger oscille entre l'image d'un mode de vie rêvé et celle d'une réalité

---

<sup>4</sup> Incluant les « Guide de l'étudiant.e » présentés par les départements universitaires.

<sup>5</sup> La professeure et chercheuse Nanette Neuwahl propose un court chapitre sur l'internationalisation des universités et le parcours des étudiant.e.s en déplacement international. Or, son texte concerne davantage les séjours de type « échange étudiant » incluant de la scolarité ou s'inscrivant possiblement dans le cadre d'une cotutelle et vise surtout les questions d'intégration des étudiant.e.s dans un milieu universitaire étranger. Les questions de solitude et d'adaptation culturelle y sont brièvement abordées, mais le texte ne concerne pas directement la réalité des séjours de recherche à l'étranger dans le cadre desquels les étudiant.e.s et les chercheur.euses ne sont pas nécessairement associé.e.s à un milieu universitaire sur place. Nanette Neuwahl, « L'intégration dans un contexte universitaire étranger », dans Emmanuelle Berheim et Pierre Noreau (dir.), *op.cit.*, p. 51-64.

éreinante, c'est probablement parce qu'il s'agit surtout d'un fin mélange entre les deux. Ces exils incarnent à la fois toute la beauté du travail en archives et la nature plus difficile des choix qu'il faut parfois faire pour y parvenir. L'objectif principal de ce texte est d'introduire cette réalité du séjour de recherche à l'étranger, dont les ressorts sont rarement discutés dans le parcours de formation en histoire<sup>6</sup>.

Le rapport à l'archive est sans conteste ce qui distingue l'histoire des autres sciences humaines et sociales, et l'accès à celle-ci nécessite de physiquement *retourner à la source*. En effet, malgré toutes les technologies à notre disposition entraînant la facilitation du travail de l'historien.ne pour bon nombre de ses tâches, tout n'est pas accessible en ligne ou par commande postale, loin de là. Évidemment, la réalité de chaque chercheur.euse est distincte, notamment en rapport à sa situation géographique initiale et aux déplacements qui sont nécessaires. Certaines des situations décrites dans ce texte concernent plus spécifiquement les longs exils de plusieurs mois ou années. Plus encore, les déplacements continentaux relativement courts — pensons, par exemple, à la réalité franco-allemande où les partenariats et les échanges entre la France et l'Allemagne sont très nombreux — sont assurément bien différents des déplacements lointains ou outremer, ne serait-ce que pour la logistique. L'objectif de ce texte n'est donc pas de broser un portrait exhaustif de toutes les réalités ni de donner une voix à toutes les expériences vécues. Il s'agit plutôt, dans une visée la plus réaliste possible, de discuter de quelques enjeux de cette réalité. Parallèlement, seront aussi abordés quelques aspects plus larges de la relation à l'archive.

---

<sup>6</sup> Certain.e.s historien.ne.s en formation de premier et de second cycles trouveront peut-être ici quelques réponses à leurs questions ou seront, à tout le moins, initié.e.s à une réalité qui pourrait être prochainement la leur. Si cela peut faire œuvre utile, l'auteure en sera ravie.

## **Pourquoi partir ?**

La nécessité de l'exil s'explique par plusieurs raisons de différents ordres. Si certain.e.s choisissent de s'établir à l'étranger dans l'objectif de poursuivre une formation dans une institution précise ou encore de séjourner à l'étranger durant les études afin de bénéficier de certaines ressources humaines, notamment un réseau de pairs ou une collaboration avec des professeur.e.s spécialistes, seront plutôt discutées ici les raisons spécifiques de *l'exil pour les archives*. Les collaborations enrichissantes et souvent très pertinentes avec un réseau à l'étranger s'avèrent la plupart du temps incontournables, mais elles relèvent d'un choix en vue de bonifier l'expérience et la formation de l'historien.ne. L'accès aux archives nécessaires pour l'étude d'un sujet précis tient quant à lui de l'obligation. Évidemment, le choix du sujet de recherche relève d'une décision personnelle qui s'effectuera en fonction des intérêts et des ambitions de chacun.e. Idéalement, il s'agira d'un choix éclairé alors que les décisions à venir, voire les sacrifices qui seront à faire, sont bien connues. Dans certains cas, l'étudiant.e optera délibérément pour un parcours nécessitant absolument un ou des séjours à l'étranger. Dans d'autres cas, il ne s'agit pas tout à fait d'une décision mûrement réfléchie, mais plutôt d'un élan naturel, voire d'un automatisme quasi aveugle. Après tout, la passion ainsi que la vivacité de l'intérêt pour un sujet de recherche sont absolument cruciales à la réalisation d'un projet et influencent directement le choix de l'objet d'étude. Autrement dit, la situation idéale d'une décision découlant d'une réelle réflexion mettant en perspective toutes les avenues possibles et les potentielles expériences à venir ne survient que rarement. Et puis la vie universitaire n'échappe pas à cette réalité du temps qui nous semble accéléré ; le temps passe vite, les décisions s'enchaînent, les coups de tête surviennent, et l'on se retrouve, un jour, à lire des documents à des milliers de kilomètres de chez soi.

Encore aujourd’hui, malgré les avancées technologiques et la présence de plus en plus accrue d’archives sur des supports numériques accessibles presque partout, la vaste majorité des documents doivent être consultés sur place, c’est-à-dire dans les fonds d’archives. Plus encore, il arrive que des titres de la littérature spécialisée (monographies, ouvrages de référence) ne soient disponibles que dans certains pays. La quantité de documents existants — surtout contemporains — est incommensurable, puis il ne faut surtout pas sous-estimer l’étendue des possibilités quant à ce qui *est* un document d’archives. Les historien.ne.s sont souvent les premier.ère.s surpris.e.s — positivement ou négativement — par tout ce qu’il est possible de consulter. Pour les historien.ne.s du contemporain, les fouilles en archives et la récolte d’archives pourraient, dans certains cas, très facilement s’étendre sur plusieurs années pour un seul projet. Impossible, donc, de concevoir que cette masse de documents aurait été entièrement numérisée et rendue accessible. Évidemment, il y a aussi certaines questions plus délicates concernant l’accès aux archives empêchant leur diffusion plus large sur des supports numériques. Il existe en effet certaines restrictions, par exemple lorsqu’il s’agit de dossiers confidentiels ou personnels, sans négliger le fait que bon nombre de documents sont trop abîmés ou fragiles pour être manipulés à des fins de numérisation. Aussi, dans la plupart des cas, l’accès aux archives est contrôlé, certains fonds d’archives — notamment nationaux/fédéraux — étant plus règlementés que d’autres. Il arrive que l’on exige une démonstration assez détaillée des objectifs de la visite en archives en plus des pièces d’identité officielles régulières. S’ajoutent aussi aux restrictions d’accès les méandres logistiques de certains fonds d’archives où un dialogue avec les archivistes s’avère nécessaire, ne serait-ce que pour comprendre le fonctionnement des lieux et la procédure de consultation des documents (apprentissage qui peut s’avérer parfois assez long). Certains catalogues ou banques de

données ne sont aussi disponibles que dans le réseau informatique interne ; il faut donc s’y trouver pour y effectuer une recherche. Enfin, il ne faudrait pas négliger le fait que la consultation matérielle d’un document est préférable à la consultation numérique, même lorsque cette dernière est possible à distance et qu’elle représente un moyen plus pratique. « Un texte est toujours porté par une matérialité spécifique<sup>7</sup> », écrivait l’historien français Roger Chartier. Ainsi, peu importe les moyens technologiques à disposition, la rencontre avec l’archive est nécessaire afin d’accéder à une perception globale du document dans sa forme physique originale, c’est-à-dire tel qu’il a été *créé*, qu’il a *existé* et qu’il a été *diffusé*. Les raisons techniques et méthodologiques justifiant le déplacement à l’étranger pour l’accès matériel aux archives sont ainsi visiblement nombreuses, mais elles ne représentent pas les seules explications. La recherche d’archives ne constitue pas seulement une exigence à la réalisation d’un projet de recherche, mais elle incarne une réelle quête nécessitant l’adoption d’un mode de vie entièrement dédié à cette *ambition de trouver* et menant à un apprentissage multidimensionnel dépassant largement les murs des fonds d’archives.

*Archives, boulot, dodo...ou la découverte du monde !*

Difficile de ne pas être absolument enthousiaste à l’idée de séjourner à l’étranger lorsque l’on songe à la quantité de découvertes — archivistiques ou autres — qui nous attend. Il suffit de se trouver de l’autre côté de l’océan, sur le quai d’une gare à attendre le train qui nous mènera aux archives pour constater que la pratique de l’histoire est le plus beau métier du monde (!) La quête des archives est une quête romantique, ne stimule-t-elle

---

<sup>7</sup> Roger Chartier, « L’écrit sur l’écran. Ordre du discours, ordre des livres et manières de lire », *Entreprises et histoire*, vol. 43, n° 2, 2006, p. 22.

pas exaltation et rêverie ? À celles et ceux qui s'exilent aux fins de leurs recherches, ne rétorquons-nous pas quasi automatiquement : « Ah le rêve ! ». C'est qu'il y a en effet toute une dimension absolument romanesque au mode de vie de l'historien.ne en séjour de recherche. Déjà, il y a toute la dimension sensorielle et sensuelle de la manipulation des archives si bien décrite par Arlette Farge. Tous les documents écrits ne sont évidemment pas consultables en format original, c'est-à-dire en version papier, plusieurs n'étant disponibles que sur microfilms ou microfiches, notamment. Forcément, le rapport avec l'archive matérielle et originale se distingue d'avec celui entretenu via les autres supports. Le contact direct avec les traces du passé marqué par la manipulation tactile des documents en fait une expérience sensorielle qui connecte à une « autre dimension ». Ce rapport direct à l'archive est essentiel pour l'historien.ne, car il permet de ne pas oublier que nous écrivons sur « du vrai » et que l'objet de nos réflexions s'insère dans une réalité révolue, certes, mais ne relevant pas de la fiction. Les films en noir et blanc, les notes sérielles dactylographiées presque ennuyantes parce que tellement semblables les unes des autres ou encore les portraits photographiques de gens que l'on n'a jamais connus nous semblent parfois comme appartenir à « un autre monde ». Même les expositions des musées *mettent en scène* une réalité qui semble chorégraphiée, comme tellement distanciée parce que littéralement mise sous verre dans un présentoir ou résumée sur une plaque. Tout semble si loin de nous, même les épisodes de l'histoire contemporaine. Or, ce sont justement les moments de contacts intimes avec les documents qui éveillent les sens et rapprochent l'historien.ne de son objet d'étude, cela n'étant possible qu'en se rendant sur place, là où ils se trouvent. Puis, à l'expérience matérielle des archives s'ajoute l'expérience de la culture environnante, certainement essentielle à une bonne compréhension des archives et

de l'histoire du lieu à l'étude, mais représentant aussi une grande part du rêve de ce séjour à l'étranger.

Dans certains cas, il faut être en mesure de se saisir du lieu visité pour arriver à bien naviguer dans le système des archives. S'il faut visiter plusieurs villes et/ou plusieurs fonds d'archives dans une même ville, un séjour prolongé est nécessaire pour se familiariser avec les lieux et ainsi effectuer des recherches profitables. Plus encore, bien connaître l'histoire de l'endroit où l'on effectue des recherches apparaît comme essentiel pour comprendre le système des archives (et des bibliothèques), et cet apprentissage s'effectue souvent sur le terrain. Prenons par exemple le système d'archives en Allemagne qui est assez complexe, surtout pour les étrangers. Nettement marqué par le fédéralisme de l'État et par son histoire administrative, le système d'archives allemand nécessite une certaine période d'adaptation avant de pouvoir y naviguer aisément. L'histoire nationale allemande, marquée par nombre de déchirures et d'épisodes chaotiques résulte en un système assez décentralisé, les archives étant réparties dans divers lieux à l'échelle nationale. Déjà, les appellations des différents types d'archives sont à démêler pour quiconque souhaite y effectuer des recherches — *Staats-, Landes-, Stadt-, Kreis-, Kirchen-, Wirtschaftsarchive, etc.* — en plus de la multitude de fonds d'archives publiques, privées et confessionnelles à distinguer et à situer. Il y a décidément quelque chose de l'ordre de la quête à cette entreprise de recherche archivistique. *Où trouver ce type de document ? Dans quel type de fonds d'archives ? Où se situe ce fonds d'archives ? Comment s'y rendre ?* Heureusement, ces recherches nécessitent d'agréables épisodes de déplacements sur les routes et les rails du lieu à découvrir, voire certains moments d'heureux égarements dans les dédales de rues inconnues. Un rêve ? Absolument. Une exigence ? Aussi.

Cette nécessité de séjourner à l'étranger correspond forcément aussi à un certain besoin de connaître les lieux concernés par la recherche. Après tout, la contextualisation est au cœur de la pratique historique et il est justifiable de croire qu'il soit incontournable de s'imprégner culturellement du terrain où se sont déroulés les faits à l'étude. Un peu comme un.e journaliste qui prépare un reportage ou un dossier sur une situation actuelle et qui doit effectivement se rendre sur place pour enquêter, l'historien.ne qui enquête sur le passé doit visiter les lieux concernés afin d'y évaluer la possible persistance des traces, mais aussi dans l'objectif de saisir certains codes culturels, pratiques ou habitudes qui ne sont perceptibles que sur place. C'est aussi par le voyage, que l'historien.ne pourra poser un regard plus juste sur ce terreau de l'objet à l'étude et ainsi adapter sa vision personnelle du contexte, voire s'éloigner de certains présupposés ou clichés qui pourraient avoir influencé sa perception. Après tout, la démystification des préconceptions apparaît comme nécessaire à celle ou celui qui cherche à se rapprocher d'une certaine « vérité ». Puis, à l'aspect *nécessité* s'ajoute la dimension du *plaisir* à l'expérience du séjour de recherche à l'étranger. Si le départ vers un pays ou un continent étranger se justifie effectivement d'abord par les besoins matériels à satisfaire aux fins de la recherche en cours et par la nécessité d'en apprendre davantage sur la société à l'étude, la soif de découvrir un nouveau monde agit certainement en guise de motivation. Mais, avant de se délecter d'un bon café sur une terrasse à Paris, de griffonner quelques idées dans le train entre Berlin et Prague, de sillonner les rues de Bamako à scooter, de déambuler dans les rues de New York ou de prendre l'apéro en compagnie d'un bon bouquin à Rome, une certaine organisation s'avère essentielle.

## **Avant de partir**

Forcément, la quantité et la nature des préparatifs nécessaires avant le départ varient grandement selon les recherches à effectuer, la destination et la durée prévue du séjour. L'une des premières étapes avant un départ sur le terrain est habituellement l'apprentissage d'une langue lorsque cela s'avère nécessaire et que cela n'a préalablement pas été accompli. Il est aussi possible, voire préférable, de faire une formation en langue en immersion dans le pays visité. Il faut effectivement s'assurer d'avoir une certaine compétence dans la langue concernée par le projet d'étude, non seulement en vue de la consultation des archives, mais également afin de pouvoir efficacement fonctionner dans le système archivistique et accomplir certaines exigences administratives. En ce qui concerne les archives, le travail en amont est de première importance afin d'assurer la réalisation d'un travail efficace sur place, surtout lorsque le séjour de recherche est court. Si certain.e.s ont une idée bien précise des documents à consulter, d'autres sont moins sûr.e.s quant à la nature des archives auxquelles recourir. Dans tous les cas, l'idéal est d'entrer en contact, plusieurs semaines ou mois avant le départ, avec les archivistes des différents fonds concernés afin d'évaluer si des documents pertinents s'y trouvent et, le cas échéant, y établir un corpus à consulter. Il est aussi grandement recommandé de commander les archives à l'avance lorsque possible. Elles seront ainsi prêtes à être consultées dès l'arrivée sur place (le délai de mise à disposition des documents après une commande peut être de plusieurs jours, c'est pourquoi il est souhaitable de prévoir ces démarches). Quant au travail en dehors des archives, il est préférable d'opter pour l'intégration à un réseau de pairs, soit via une organisation gouvernementale, une faculté universitaire ou une institution de recherche, car celle-ci pourra, dans certains cas, mettre à disposition un espace de travail. En plus de constituer un cadre à de potentiels échanges

enrichissants, ce réseau réservera parfois de belles surprises : invitation à un séminaire ou à un colloque, activité non académique dans la ville, offre de cours de langue, etc.

Il faut également prévoir les aspects logistiques ne concernant pas directement les archives. D'abord, le séjour à l'étranger peut entraîner de lourds coûts financiers et nécessite la plupart du temps d'être financé par un programme de bourse de recherche. Les aléas de cette « course au financement » ne seront pas discutés plus longuement ici puisqu'une riche documentation sur le sujet est à disposition des candidat.e.s potentiel.le.s et que chaque profil correspond à un concours de bourse différent<sup>8</sup>. Pourtant, soulignons au passage que cet élément est prioritaire et qu'il occupe habituellement une grande part de la phase préparatoire, car le départ à l'étranger dépend la plupart du temps de l'obtention préalable d'un financement. Subsistent enfin à la préparation de tout.e chercheur.euse qui s'exile tous les aspects logistiques du quotidien et du déplacement. Dans plusieurs cas — surtout s'il s'agit d'un séjour de recherche relativement long (ou très long !) — certaines démarches sont de rigueur afin d'obtenir les documents obligatoires relatifs à cette période à l'étranger. Prenons par exemple le cas d'un séjour de recherche en Allemagne. Pour les citoyen.ne.s canadien.ne.s, il n'est pas exigé d'avoir un visa pour franchir les frontières de l'Allemagne et il est possible de visiter le pays pendant trois mois sans visa. Toutefois, si l'on souhaite être en sol allemand pendant plus de trois mois, il faut absolument obtenir un visa ou un titre/permis de séjour. Il est possible d'effectuer les démarches au Canada afin d'obtenir un visa avant le départ, mais il est aussi envisageable (et ce n'est pas le cas pour les citoyen.ne.s de tous les pays) de faire une demande de titre/permis de séjour une fois

---

<sup>8</sup> Il est préférable de discuter de ces enjeux avec le directeur ou la directrice de thèse (ou de mémoire) et de rencontrer, lorsque nécessaire, les individus compétents des ressources d'aide aux étudiant.e.s des campus universitaires (ex : Aide financière). Certains des ouvrages cités en deuxième note de bas de page abordent également cette question. Par exemple : Emmanuelle Bernheim, « La thèse et l'argent », dans Emmanuelle Bernheim et Pierre Noreau (dir.), *op.cit.*, p. 75-87.

sur place (le visa sert à entrer au pays, il n'est ainsi délivré que hors de l'Allemagne). En Allemagne, le titre/permis de séjour sera délivré par les autorités du service aux étrangers et il nécessite une certaine quantité de prérequis. Par exemple, il faut fournir une preuve de ressources financières suffisantes pour la durée du séjour, une preuve de couverture santé à destination, des pièces justificatives (emploi, institution de recherche ou académique), quelques formulaires à remplir et une preuve de résidence dans la ville où la demande est effectuée. L'obtention de cette preuve de résidence nécessite en elle-même tout un processus incluant une prise de rendez-vous avec les autorités plusieurs semaines à l'avance, comme cela est le cas pour la rencontre nécessaire auprès des autorités en vue de l'obtention du titre/permis de séjour. Évidemment, l'étape initiale à l'obtention d'une preuve de résidence est d'avoir un lieu « officiel » où loger, car la preuve de résidence consiste en un enregistrement auprès de la ville. Les exigences varient parfois légèrement d'une ville allemande à l'autre en ce qui concerne le lieu de résidence, mais dans le cas de la capitale, il faut présenter des formulaires précis et des preuves officielles comme le contrat de location d'un appartement et l'autorisation du propriétaire à effectuer un enregistrement à cette adresse. En plus d'être indispensable en vue de l'obtention du titre/permis de séjour au pays, la preuve de résidence est parfois exigée pour d'autres procédures comme l'ouverture d'un compte bancaire ou l'inscription à une bibliothèque. L'ensemble de ces démarches s'effectuent relativement facilement si les consignes et les prérequis sont respectés. La maîtrise de la langue d'usage s'avère ici — et certainement dans les cas similaires ailleurs — être un grand atout, car contrairement à ce que l'on pourrait croire, tous et toutes ne maîtrisent pas l'anglais (encore moins le français) dans les bureaux officiels de la ville ou de l'État (mais il existe souvent une documentation — bien que parfois partielle — en anglais sur les sites internet respectifs). Finalement, une partie

de ces démarches s'effectuent bel et bien une fois sur place, mais il est recommandé (et plus agréable !) d'en connaître les exigences et les ressorts avant l'arrivée sur place.

## **Partir**

Pour qui a déjà voyagé avant d'effectuer un séjour de recherche à l'étranger, le départ est tout à fait semblable à un autre dans ses aspects techniques, mais il peut revêtir une charge émotive et intellectuelle très différente. S'entremêlent la sensation enivrante de partir en « mission » à la recherche du Saint Graal archivistique, une certaine anxiété liée à cette expérience nouvelle pour qui n'a jamais véritablement « vécu » à l'étranger et le « poids » — voire la « pression » — d'effectuer un séjour fructueux étant donné la somme des préparatifs effectués en amont, l'énergie et les ressources investies pour sa réalisation et, évidemment, que le succès du projet de recherche en dépend directement. L'esprit et le cœur se situent ainsi quelque part entre la fébrilité et l'appréhension, surtout lorsqu'il s'agit du premier séjour de recherche à l'étranger et encore davantage quand il s'agit d'un long séjour et/ou d'un envol vers une destination jamais visitée auparavant. Certain.e.s seront surtout anxieux.euses de découvrir leur nouveau « chez-soi », d'autres n'auront en tête que la somme de travail à abattre une fois sur place alors que d'autres ne songeront à ce moment-là qu'aux nombreux formulaires qu'il faut remplir en vue d'être bien en règle. Or, parmi la grande variété d'expériences vécues de séjours en archives à l'étranger qu'il serait possible de décrire, il demeure bien une constante : la liberté.

### *Les archives et la liberté comme mode de vie*

Nous sommes parfois bien sévères, voire cyniques et frustré.e.s, envers la vie universitaire (et souvent avec raison). Cette dernière est de plus en plus formalisée et ponctuée d'exigences, d'évaluations et de suivis rigoureux en plus de la compétition toujours plus féroce quant aux publications des travaux («*publish or perish*») et à l'obtention de financement. Certes, cette réalité est parfois éreintante et provoque ses lots de remises en question et de difficultés, mais la vie intellectuelle — celle des historien.ne.s dans le présent cas — est une vie empreinte de liberté, surtout en période de recherche. « Ce sera la plus belle période de ta vie, tu verras », diront certain.e.s professeur.e.s aux doctorant.e.s en exil. Et ils et elles ont raison.

Mis à part les engagements possibles en vue, par exemple, de participer à certaines activités scientifiques et l'ensemble des autres responsabilités qui peuvent varier grandement d'un individu à l'autre, le séjour de recherche en archives est un moment de liberté, car l'horaire est largement ouvert à une gestion individuelle. Évidemment, la réalité peut varier considérablement selon le statut du chercheur ou de la chercheuse — candidat.e à la maîtrise, doctorant.e, post-doctorant.e, chercheur.euse en contrat, chercheur.euse indépendant.e, professeur.e, etc. — et même d'un séjour de recherche à l'autre. Sont surtout concerné.e.s par cette grande liberté celles et ceux qui ont l'opportunité d'un moment dédié entièrement (ou presque) à la recherche. Dans ce cadre, les tâches à effectuer sont bien réelles et la *to do list* est bien garnie, mais en dehors de la restriction des heures d'ouverture des différents lieux à visiter, le maniement de l'horaire appartient tout à fait à l'historien.ne. Pour qui souhaite travailler dix heures par jour, tous les jours ou pour qui souhaite plutôt opter pour des périodes très intenses de travail en semaine et se reposer les fins de semaine, il est possible de le faire. Autrement dit, l'horaire est véritablement à géométrie variable et

il serait dans certains cas possible de ne faire absolument rien pendant des semaines sans que personne ne le sache, littéralement ! Évidemment, qui choisirait d'opter pour un relâchement prolongé de la discipline de travail, écoperait certainement d'un « *reality check* » au moment du bilan et du départ. Pourtant, bien que la charge de travail semble parfois insurmontable et que, par conséquent, la majorité des individus s'astreignent à un horaire de travail très chargé, il ne faudrait pas manquer de reconnaître cette grande liberté du mode de vie de la recherche en archives. Par ailleurs, c'est justement cette liberté, jumelée à une gestion du temps responsable et efficace, qui permet aux exilé.e.s de découvrir les joies de la vie à l'étranger. Entre deux séances intensives de travail en archives, il est possible de s'imprégner de la culture ambiante et de créer ses propres petites habitudes, « loin de la maison ». Si un jour la multitude de souvenirs de moments bien précis dans les archives s'entremêle pour ne devenir qu'une large expérience — « les Archives » —, les moments vécus loin de la machine lectrice de microfilms et des petits pupitres d'une salle de lecture, marquent certainement la mémoire. Pourtant, si les réjouissances d'un séjour à l'étranger sont sans contredit nombreuses, la réalité d'un mode de vie dédié aux archives en est souvent une vécue de manière solitaire.

### *Solitude*

Quitter le pays afin de consulter des archives dans l'objectif de poursuivre une carrière d'historien.ne est certes un *choix* pour quiconque s'y aventure. Or, que cela soit un choix — éclairé ou guidé par un enthousiasme spontané et candide — ne signifie pas que certaines dimensions de cette réalité ne puissent s'avérer plus ardues ou simplement moins enlevantes que d'autres. La pratique de l'histoire représente bien souvent un travail

solitaire, y compris pour celles et ceux qui n'ont pas à séjourner « loin de la maison » pour accéder à « leurs » archives. Le travail intellectuel et la recherche sont largement, et ce pour la majorité des domaines, marqués par un certain isolement<sup>9</sup>. Les longues heures aux archives, les jours passés à la bibliothèque ou devant l'ordinateur du bureau ou de la maison ainsi que tous ces moments de réflexions actives sont des épisodes très solitaires, plus encore lorsque la surspécialisation entraîne une certaine imperméabilité entre les recherches respectives<sup>10</sup>. Mais, ce qui distingue l'expérience de la solitude vécue à l'étranger (durant un séjour en archives prolongé) de celle plus « habituelle » vécue « à la maison » ou alors de celle expérimentée lors d'un séjour de formation à l'étranger est la « double coupure » du réel. Peu importe où l'on se trouve, la recherche active et intensive en archives est une réelle « coupure » ; l'historien.ne occupe la majorité de son temps à consulter, parcourir, lire, déchiffrer et interroger des documents, et ce, parfois durant de très longues périodes. Mais s'exerce en parallèle de cette « absorption » dans les archives — qui mènent parfois l'historien.ne à pratiquement « vivre » dans cet « ailleurs temporel » — une seconde « coupure » lorsqu'un individu se retrouve seul dans un pays ou un continent étranger. La solitude est bien entendu une réalité mieux vécue par certain.e.s que par d'autres, l'historien.ne est d'abord un individu avec ses propres appréhensions et sensibilités. Certes, un certain isolement facilite la routine d'un quotidien dédié aux archives, mais cet isolement — voire cette dévotion — peut parfois peser lourd, d'où l'intérêt d'intégrer un réseau de pairs lorsque possible. Ressentir cette solitude n'atténue en rien la passion dévolue au projet de recherche en cours et aux archives à consulter ; il s'agit simplement d'une réalité à laquelle se retrouvent confronté.e.s certain.e.s

---

<sup>9</sup> Voir : Christine Vézina, « Les isolements du parcours doctoral », dans Emmanuelle Berheim et Pierre Noreau (dir.), *op.cit.*, p. 233-243.

<sup>10</sup> Sur l'isolement doctoral et plusieurs réalités bien concrètes du parcours doctoral, voir : Héloïse Lhéréte, « La solitude du thésard de fond », *Sciences humaines*, vol. 230, n° 10, 2011, <http://bit.ly/2bMlpwj>.

chercheur.euse.s qui vivront de longs mois, voire des années à l'étranger. Loin des proches, des gens aimés, des repères du quotidien et du chez-soi, le nez constamment dans les archives. Puis il y a celles et ceux qui sont laissé.e.s derrière et qui acceptent — ou tolèrent — ce mode de vie qui nécessite des exils sporadiques. Or, les désagréments de cet isolement ou de ces moments de solitude (car l'expérience peut être cyclique) sont vivement contrebalancés par les instants de grande satisfaction causés par cette « magie » qu'est la quête archivistique.

### *Pleurer (de joie) aux archives*

Il y a toujours une part d'inconnu dans la recherche en archives. Certains projets de recherche mèneront à des découvertes plus attendues et d'autres à des révélations absolument inattendues, cela varie grandement en fonction de la nature du projet et des « besoins » archivistiques. Or, dans la totalité des cas, nul n'est à l'abri (heureusement !) des grands moments de joie causés par la découverte d'un document inespéré, voire d'une image ou d'une simple phrase cachée au creux d'un texte auparavant négligé. Plus encore, certain.e.s auront la chance de mettre la main sur des documents inédits n'ayant jamais été étudiés. Ces instants de douce (ou explosive !) excitation s'avèrent parfois très rares, mais ils ponctuent un travail de consultation qui, bien que passionnant, peut rapidement devenir monotone parce que grandement répétitif. Il faut aussi considérer la phase d'attente liée à la recherche des archives à l'étranger, car il est impossible de consulter les documents souhaités avant de se rendre sur place. Ainsi, durant toute la période des préparatifs, la liste des documents d'archives à consulter se rallonge et *l'anticipation* s'accroît. Les découvertes seront-elles satisfaisantes ? Quel type de texte se cache-t-il derrière ce titre très

vague et général, mais prometteur ? S'y cache-t-il un petit bijou ou une grande déception ? Sera-t-il possible d'articuler une thèse grâce à ce document ou sera-t-il relégué à une simple note de bas de page ? L'accès direct au document étant impossible avant d'être sur le terrain, les hypothèses quant à son réel contenu se multiplient, surtout lorsque les informations fournies sont très minimalistes. Ce n'est qu'une fois les manuscrits en mains que l'historien.ne peut en apprécier le contenu et s'en réjouir ou s'en désoler. Quand on fait face à une découverte insatisfaisante, on passe au prochain document en espérant mieux, mais lorsqu'un document dont le titre trônait sur la liste des documents à consulter depuis des mois s'avère fascinant et incroyablement incontournable, il s'agit d'un moment « magique » qui marque très certainement le parcours intellectuel de l'historien.ne, mais aussi son expérience émotionnelle. Après tout, c'est dans ces instants de contact direct avec les traces du passé que l'historien.ne a la sensation la plus aiguë de « rencontrer » l'objet de ses recherches. Et puis, à l'anticipation pré-exil s'ajoute le fait que la découverte d'un seul document peut dans certains cas secouer le projet de recherche tout entier, voire redonner du dynamisme à une période plus creuse et stagnante de la recherche. L'archive tant attendue qui s'avère à la hauteur des espérances ou la découverte impromptue, mais incroyable ont décidément de quoi tirer une larme (de joie)...

*Dis, quand reviens-tu ?*

Les séjours en archives peuvent s'étendre sur plusieurs mois, voire des années, et parfois durer bien plus longtemps que prévu. Certains séjours sont prolongés pour des motifs personnels alors que d'autres entreprises nécessitent simplement davantage de temps. Le travail en archives relève d'un apprentissage empirique et il ne teste pas

tellement l'intelligence, mais la persévérance. Bien que les compétences analytiques et organisationnelles facilitent certainement le travail en archives, il faut s'armer de patience, car malgré toute la passion et la dévotion investies, il existe une relative limite à la quête boulimique de documents. Chaque document doit être repéré, commandé, consulté, rigoureusement lu, analysé et classé. Ce ne sont parfois que les exils prolongés qui permettent les heureuses découvertes tardives et improbables ainsi que les rencontres imprévues, mais marquantes. Et puis, après des mois à papillonner dans les archives à l'autre bout du monde et à se constituer un nouveau mode de vie dominé par la routine des archives, on effectue souvent la découverte la plus inattendue...on ne veut plus repartir !